



Indice d'information sur le paludisme

Guide de l'utilisateur et
aperçu

PMI Measure Malaria



Septembre 2023

Indice d'information sur le paludisme

Une approche de collaboration, d'apprentissage et d'adaptation (CAA) par étapes

L'indice d'information sur le paludisme (*Malaria Information Index* en anglais, ou MII) est un cadre de mesure de l'état des composants de surveillance, de suivi et d'évaluation (SSE). Il a pour but de fournir des mesures internes pour faciliter l'approche de [collaboration, d'apprentissage et d'adaptation](#) de PMI Measure Malaria (PMM) tout au long du cycle de vie du projet. Les données du PMM seront utilisées par MII, entre autres :

- pour faire le suivi des indicateurs du projet et documenter les résultats obtenus dans les pays selon le plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA)
- pour identifier les occasions d'apprentissage ou de collaboration interne pour le projet
- pour identifier les priorités dans la planification des travaux

Fondé sur le même modèle que celui des [Étapes d'amélioration continue](#) et de [Maturité de l'Interopérabilité des SIS](#) (Systèmes d'information de santé) de MEASURE Evaluation, le MII met en œuvre une échelle de 3 à 5 points sur 18 composants organisés en 6 domaines (Figure 1). Ces composants permettent d'obtenir un aperçu de l'état des systèmes SIS et SSE au niveau national dans les pays participant au projet. L'échelle inclut également des mesures de la qualité des données et des éléments d'utilisation des données permettant d'identifier les changements dans la performance des systèmes SIS et SSE en matière de paludisme.

Les applications annuelles du MII permettent de mieux comprendre les changements progressifs de l'état du système SSE contre le paludisme et peuvent être utilisées tout au long de la durée de vie d'un projet pour comprendre ses contributions potentielles au renforcement des performances de ces systèmes.

Figure 1 : Domaines et composants du MII



Processus de mise en œuvre du MII

L'outil MII ne peut fonctionner sans la présence de représentants nationaux en matière de SSE du paludisme. La collecte des données se fait par le biais d'un classeur Excel, comprenant le cadre de référence ainsi que les éléments de données supplémentaires permettant de mesurer les capacités des systèmes SIS et SSE du paludisme au niveau sous-national.

Chacun des 18 composants est noté sur une échelle de 1 à 5 (ou 1 à 3 pour les éléments d'utilisation des données et les indicateurs de résultats). L'échelle suit une progression générale de « faibles capacités » à « fortes capacités » (Figure 2). Pour chaque composant d'échelle, la personne chargée de remplir le classeur évaluera les niveaux d'échelle et choisira celui qui **correspond le mieux** au pays. Elle fournira également une brève justification citant des preuves à l'appui de la sélection du niveau d'échelle. Toute documentation à l'appui non disponible au public doit être fournie en même temps que le classeur rempli.

Après avoir rempli l'échelle, il convient de saisir les données des éléments de données complémentaires, qui exigent une valeur numérique ou une réponse Oui/Non/Inconnu. Le classeur sera configuré pour recueillir les données au niveau national, au premier

niveau sous-national et dans les unités de deuxième niveau sous-national dans les régions financées par PMI.

Les données du MII peuvent permettre de documenter l'état des composants SSE du paludisme, mais aussi d'orienter les priorités techniques du projet ou d'encourager la collaboration entre les partenaires du consortium du projet. Si nécessaire, il est possible d'appliquer le classeur sur une base annuelle.

Le MII a été pensé sous forme d'outil de projet interne pour la mesure de l'état et de la progression du paludisme dans chaque pays, mais il permet également d'apporter du contexte et des informations aux efforts du projet en matière de CAA. Il n'a pas été conçu comme un outil d'évaluation participative ou de comparaison des scores entre pays. Il est toutefois possible de partager à titre informatif les résultats des évaluations de cet indice avec les parties nationales concernées, notamment les programmes de santé nationaux de contrôle du paludisme ou les équipes nationales de la *President's Malaria Initiative* (Initiative présidentielle contre le paludisme, ou PMI) des États-Unis.

Figure 2 : Progression générale de l'échelle du MII

1	2	3	4	5
Les activités en matière de SIS/SSE du paludisme se produisent au hasard ou de façon ponctuelle par des efforts isolés	Les processus et structures de SIS/SSE du paludisme sont définis, mais pas systématiquement documentés	Les processus et structures de SIS/SSE du paludisme sont documentés et fonctionnels	Le PNLP et les parties prenantes utilisent une plateforme fonctionnelle de SIS/SSE du paludisme et suivent des pratiques standardisées	Le PNL et les parties prenantes examinent régulièrement les processus de SIS/SSE du paludisme et les modifient pour s'adapter aux conditions en évolution

Indice d'information sur le paludisme

Guide de l'utilisateur

Introduction

Ce guide est fourni à titre d'accompagnement du classeur du MII de PMI Measure Malaria (PMM). Il prévoit des instructions qui décrivent chaque étape de mise en œuvre de cet outil, qui est au format classeur Excel. Ce guide présente chaque onglet du classeur, à savoir : (1) Overview (Aperçu) ; (2) Scale Data-HIS Management (Données d'échelles-Gestion des SIS) ; (3) Scale Data-Data Quality and Use (Données d'échelles-Qualité et utilisation des données) ; et (4) Complementary Data Elements (Éléments de données complémentaires).

Onglet 1 : Overview (Aperçu)

Ce premier onglet décrit le but du classeur, la marche à suivre pour le remplir, et donne des détails sur l'utilisation des résultats. Veuillez lire attentivement cet onglet avant de passer aux onglets suivants. Le projet PMM a mis au point le MII en vue d'évaluer les performances du projet, ainsi que d'appuyer nos partenaires dans l'opérationnalisation de l'apprentissage. Il n'a pas été conçu pour effectuer des comparaisons entre les pays et régions.

Le MII mesure les capacités dans six domaines, avec 18 composants correspondants et quatre résultats. Les composants sont mesurés sur une **échelle à cinq niveaux** selon leur état dans le pays au moment de la mise en œuvre de cet indice. Le classeur décrit les différents niveaux de progression de chaque composant, et suit généralement l'échelle ci-dessous :

Niveau d'échelle	Description
1	Le pays n'a pas les capacités nécessaires ou ne suit pas les processus systématiquement. Les activités en matière de SIS/SSE (systèmes d'information sanitaire/surveillance, suivi et évaluation) en lien avec le paludisme se produisent au hasard ou de façon ponctuelle par des efforts isolés.
2	Le pays met en œuvre des processus et structures définis de SIS/SSE du paludisme, mais ceux-ci ne sont pas documentés systématiquement ou exécutés régulièrement. Il n'existe aucun protocole officiel ou régulier de surveillance ou de mesure.
3	Le pays dispose de structures et de processus documentés de SIS/SSE du paludisme. Les structures sont fonctionnelles. Les mesures de suivi des performances, d'amélioration de la qualité et d'évaluation sont utilisées systématiquement.
4	Le PNLP et les parties prenantes utilisent une plateforme fonctionnelle de SIS/SSE du paludisme et suivent des pratiques standardisées.
5	Le PNLP et les parties prenantes examinent régulièrement les processus de SIS/SSE du paludisme et les modifient pour s'adapter aux conditions en évolution.

Le sixième domaine (utilisation des données) ainsi que les quatre résultats sont mesurés sur une **échelle à trois niveaux**. Le classeur décrit les différents niveaux de progression de chaque composant, et suit généralement l'échelle ci-dessous :

Niveau d'échelle	Description
1	Le pays n'a pas les capacités nécessaires en matière d'utilisation des données ou ne suit pas les processus systématiquement. Les pratiques d'utilisation des données sont seulement exercées dans des cas isolés ou par des efforts ponctuels.
2	Le PNLP et les parties prenantes exercent régulièrement des pratiques d'utilisation des données au niveau national. Il existe des directives validées au niveau national concernant les pratiques d'utilisation des données, mais elles ne sont pas toujours opérationnalisées ou disséminées à tous les niveaux du système de santé.
3	Le PNLP et les parties prenantes exercent régulièrement des pratiques d'utilisation des données au niveau national et sous-national. Les directives sont largement disséminées et l'utilisation des données est intégrée dans la gestion quotidienne des systèmes d'information en matière de paludisme.

Comment remplir ce classeur

Les intrants clés dans chaque onglet sont les suivants : (1) date de mise en œuvre ; (2) choix d'un niveau d'échelle pour chaque composant ; et (3) justification et preuves à l'appui du niveau d'échelle sélectionné.

Comment déterminer les niveaux d'échelle correspondant au contexte d'un pays :

Pour chaque composant (p. ex., « 1a : Planification stratégique », dans l'onglet de gestion des SIS), il convient de lire les descriptions des niveaux d'échelle de 1 à 5 pour déterminer celui qui correspond le mieux au pays et au(x) système(s) d'information utilisé(s). Pour qu'un niveau d'échelle donné soit atteint, tous les critères énumérés pour ce niveau d'échelle doivent être satisfaits, en plus des critères pour tous les niveaux d'échelle inférieurs à ce niveau (p. ex., un niveau d'échelle 4 doit également répondre aux critères des niveaux 1,2 et 3). Dans certaines circonstances, une note d'un demi-niveau d'échelle peut convenir (veuillez consulter l'encadré sur la page suivante pour plus d'informations concernant les demi-niveaux d'échelle). Une fois le niveau d'échelle déterminé, sélectionnez le numéro correspondant dans le menu déroulant (Figure 4) de la colonne **Niveau d'échelle**.

Pour chaque composant, notez une justification du niveau d'échelle choisi dans « Justification et preuves » (Figure 4) pour appuyer votre choix. La colonne « Sources de données » indique les documents et ressources pouvant fournir des preuves justifiant votre choix.

Répétez cette étape de saisie de votre niveau d'échelle et des justifications à l'appui de votre choix pour chacun des 10 composants de cet onglet.

Figure 3. Saisir la date de mise en œuvre

Série 1	Date de mise en œuvre :
1	6/1/2020
Niveau d'échelle	Justification et preuves

Figure 4 : Saisir un niveau d'échelle et une justification

Série 1	Date de mise en œuvre :
	6/1/2020
Niveau d'échelle	Justification et preuves
4	Un Plan stratégique de lutte contre le Paludisme a été élaboré pour 2019-2023 comprenait la section SME et tous les coûts. Le GTSSSE mis en place et fonctionnel. (Ce plan a été revu et mis à jour en mars 2020, avec l'appui de Meval)

Conseils pour citer les preuves :

1. Si les documents sont disponibles au public, citez la source ou fournissez un lien. Par exemple, si le plan de suivi et d'évaluation (S&E) du pays est disponible sur le Portail du paludisme, citez ce portail dans votre justification.
2. Si les documents ne sont pas disponibles en ligne, indiquez les noms des documents en question et joignez-les à l'envoi du classeur.
3. Si le niveau d'échelle a changé depuis les séries de collecte de données précédentes, veuillez expliquer clairement les changements qui ont eu lieu.

Détermination du score : demi-niveaux d'échelle

Une note d'un demi-niveau d'échelle peut convenir si un pays répond à certains des critères d'un niveau d'échelle donné, mais pas tous. Cela peut être le cas lorsque les données montrent qu'un pays répond à tous les critères d'un niveau d'échelle **et** s'efforce activement d'atteindre le niveau suivant, mais n'a pas encore satisfait à **tous** les critères du niveau supérieur. En cas de demi-niveau, la justification devrait identifier les domaines dans lesquels des démarches sont menées pour renforcer le composant concerné, comme illustré dans l'exemple ci-dessous.

Domaine 5	Description du niveau d'échelle 4	Sélection du niveau d'échelle	Justification
5b. Disponibilité des informations/données	Le système de données en vigueur assure l'accès approprié et fiable aux données à tous les niveaux pour les utilisateurs autorisés. Les changements apportés aux exigences en matière de notification sont appliqués avec un minimum de perturbation de la disponibilité des données. Le système de données prend en charge l'utilisation secondaire des données.	3,5	La mise en œuvre de DHIS2 est en cours pour rendre les données disponibles à tous les niveaux du système de santé, y compris celles en matière de paludisme. Les changements apportés aux exigences en matière de notification sont déjà appliqués. Une utilisation secondaire des données est possible, mais pas encore disponible de façon universelle.



Dans cet exemple, le pays a entièrement satisfait aux critères du niveau 3 de l'échelle et s'efforce de répondre aux critères du niveau 4, mais n'a pas encore atteint la constance requise pour ce niveau (p. ex., perturbations minimales, utilisation de données secondaires possible mais pas encore universelle).

Onglet 2 : Scale Data-HIS Management (Données d'échelles-Gestion des SIS)

Cet onglet recueille les données concernant l'état des composants clés de gestion des systèmes SIS/SSE du pays en lien avec le paludisme sur une échelle d'indices. Votre pays et votre ou vos système(s) d'information seront préremplis en haut de cet onglet.

La première étape pour compléter cet onglet consiste à remplir la case des partenaires qui travaillent dans le pays pour renforcer les systèmes SIS/SSE en lien avec le paludisme. Veuillez indiquer le nom des partenaires et les domaines ou composants pour lesquels ils apportent leur soutien (Figure 5).

Figure 5. Saisir les informations concernant les partenaires de lutte contre le paludisme

Partenaires de soutien à la mise en œuvre de systèmes SIS/SSE (partenaires de PMI ou non):	
Types de soutiens fournis, par partenaire (par ex., des ordinateurs portables fournis par le Fonds Mondial dans x pays) :	

L'onglet de gestion des SIS inclut quatre domaines de gestion des SIS, répartis en 10 composants. Chaque composant est décrit selon les cinq niveaux d'échelle sur l'axe horizontal. Le Tableau 1 définit brièvement le but de chaque composant de cet onglet.

Tableau 1. Résumé des composants d'échelle relatifs à la gestion des SIS

N°	Composant	Breve définition
Domaine 1 : Leadership et gouvernance		
1a	Planification stratégique	Processus visant à développer, mettre en œuvre et améliorer les plans stratégiques liés aux activités de SSE du paludisme.
1b	Plan S&E	Processus visant à développer, mettre en œuvre et améliorer les plans S&E liés aux activités de S&E du paludisme.
1c	Consignes de surveillance du paludisme	Processus visant à développer, mettre en œuvre et améliorer les consignes de surveillance du paludisme.
1d	Leadership et coordination	Mécanismes de coordination qui gèrent les activités de SSE du paludisme.
Domaine 2 : Personnel		
2a	Formation	Processus et produits visant à renforcer les compétences du personnel de SSE du paludisme, notamment la couverture des formations parmi les personnes « point focal » pour le paludisme.
Domaine 3 : Infrastructure des TIC		
3a	Réseaux de communication : réseau local (LAN) et réseau étendu (WAN)	Fiabilité du réseau, notamment la couverture des connexions réseau parmi les unités sous-nationales (au niveau de la saisie des données dans le système d'information sanitaire national).
3b	Matériel informatique	Disponibilité du matériel informatique (serveurs, ordinateurs pour les utilisateurs, imprimantes et accessoires de soutien) et couverture du matériel parmi les unités sous-nationales.
3c	Opérations et maintenance	Procédures en place pour les services d'opérations et de maintenance des réseaux et du matériel.
Domaine 4 : Normes et interopérabilité des systèmes		
4a	Normes techniques	Processus visant à développer et gérer les normes techniques des SIS.
4b	Normes de données et d'échange	Mise en œuvre des normes de gestion et d'échange de données.

Onglet 3 : Scale Data-Data Quality and Use (Données d'échelles-Qualité et utilisation des données)

Cet onglet recueille les données concernant l'état des composants qui jouent un rôle spécifique dans la qualité et l'utilisation des données dans les pays sur une échelle d'indices. Il est doté de huit composants relatifs à la qualité et à l'utilisation des données dans deux domaines, quatre mesures de résultats en lien avec la qualité et l'utilisation des données sur l'axe vertical, et jusqu'à cinq niveaux d'échelle sur l'axe horizontal. Le Tableau 2 définit brièvement le but de chaque composant de cet onglet.

Tableau 2. Résumé des composants d'échelle relatifs à la qualité et à l'utilisation des données

N°	Composant	Brève définition
Domaine 5 : Qualité et gestion des données		
5a	Assurance qualité, gestion et contrôle qualité des données	Procédures d'assurance qualité, notamment la couverture et la fréquence des activités d'assurance qualité dans les centres de santé. Caractérisation des processus visant à développer, mettre en œuvre et améliorer les procédures de gestion des données.
5b	Disponibilité des informations/données	Disponibilité des données à tous les niveaux du système de santé, notamment la couverture d'accès à DHIS2 par les centres de santé.
5c	Collecte, analyse et communication des données	Fonctions automatisées de collecte, d'analyse et de communication des données dans la version DHIS2 du pays.
Domaine 6 : Utilisation des données		
6a	Plan d'utilisation des données	Disponibilité d'un plan d'utilisation des données et son accessibilité pour les utilisateurs et producteurs de données au niveau national et sous-national.
6b	Synthèse et diffusion de produits d'information	Développement et dissémination des produits d'information qui utilisent des données provenant du système en cours d'évaluation.
6c	Mobilisation des utilisateurs de données	Mise en œuvre de réunions d'analyse des données aux niveaux national et sous-national.
6d	Capacité d'utilisation des données	Processus et produits visant à renforcer les compétences des utilisateurs et producteurs de données.
6e	Identification des besoins en matière de données	Fréquence d'identification et de requête de données par les décideurs au niveau national ou sous-national pour une prise de décisions fondées sur des données probantes.
Résultats		
7a	Qualité des données : promptitude	Dans le système en cours d'évaluation, proportion des rapports envoyés au prochain échelon du système de santé à la date d'échéance sur l'ensemble des rapports attendus à cette date d'échéance.
7b	Qualité des données : complétude (nb. de rapports reçus/nb. attendu)	Proportion des rapports reçus dans le système en cours d'évaluation sur l'ensemble des rapports attendus.
7c	Qualité des données : complétude (des éléments de données)	Dans le système en cours d'évaluation, proportion des rapports qui incluent tous les éléments de données requis sur l'ensemble des éléments de données attendus.
7d	Résultats de l'utilisation des données	Mise en œuvre et résultats de l'utilisation des données par les décideurs aux niveaux national et sous-national.

Dans cet onglet, le **domaine 5 : Qualité et gestion des données**, est noté sur une échelle de 1 à 5 ; le **domaine 6 : Utilisation des données et résultats**, sont notés sur une échelle de 1 à 3. Pour chaque composant de cet onglet, vous suivrez le même processus que dans l'onglet précédent, en sélectionnant le niveau d'échelle approprié et en saisissant une justification avec des preuves à l'appui.


Notez que les résultats de qualité des données (7a-7c) sont notés sur une échelle de 1 à 3 aux valeurs suivantes :

Niveau d'échelle	Description
1	Moins de 60 pour cent
2	Entre 61 et 79 pour cent
3	Plus de 80 pour cent

Sélectionnez le niveau d'échelle qui correspond à la mesure de qualité des données dans votre contexte et notez le pourcentage exact ainsi que sa source dans votre justification. Vous devez aussi noter la plage de dates des mesures de qualité des données fournies dans la colonne Justification et preuves (Figure 6).

Figure 6. Saisir le niveau d'échelle, la mesure et la plage de dates

Niveau d'échelle	Justification et preuves
2	Promptutide (2022)=77,6%



Onglet 4 : Complementary Data Elements (Éléments de données complémentaires)

Cet onglet recueille des données sur les capacités d'un pays en matière de SIS et SSE du paludisme. Si les onglets de données d'échelles recueillent les données au niveau national, cet onglet recueille les données aux niveaux national et sous-national. Le niveau sous-national est organisé selon l'ensemble des unités administratives de premier niveau et des unités administratives de deuxième niveau au sein des unités de premier niveau. Lorsque toutes les données au niveau sous-national ne sont pas disponibles, les unités administratives de premier et deuxième niveau peuvent se limiter aux domaines prioritaires de PMI ou aux domaines directement soutenus par PMM. Les unités administratives de premier niveau peuvent inclure les provinces ou les régions, et les unités administratives de deuxième niveau peuvent inclure les districts, les communes ou les zones sanitaires (ces informations sont préremplies dans le classeur, selon le contexte de votre pays). Le Tableau 3 définit brièvement le but de chaque élément de données et les valeurs acceptées.

Tableau 3. Résumé des éléments de données

Élément de donnée	Brève définition	Valeurs acceptées
Nombre de personnes « point focal » pour le paludisme	Nombre de personnes « point focal » pour le paludisme au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2.	0 ou plus
Nombre de gestionnaires des données chargés des SIS	Nombre de gestionnaires des données chargés des SIS au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2	0 ou plus
Nombre de personnes « point focal » pour le paludisme qui ont suivi une formation SIS/SSE au cours des 12 derniers mois	Nombre de personnes « point focal » pour le paludisme au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2 qui ont suivi une formation de toute organisation en matière de SIS ou SSE au cours de l'année écoulée.	0 ou plus
Nombre de gestionnaires des données chargés des SIS qui ont suivi une formation SIS/SSE au cours des 12 derniers mois	Nombre de gestionnaires des données chargés des SIS au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2 qui ont suivi une formation de toute organisation en matière de SIS ou SSE au cours de l'année écoulée.	0 ou plus
Indiquer si le bureau du programme dispose d'une connexion réseau fiable	État Oui/Non selon que les bureaux du programme au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2 disposent d'une connexion réseau fiable.	Oui ; Non ; Inconnu
Indiquer si les bureaux du programme de lutte contre le paludisme disposent du matériel nécessaire	État Oui/Non selon que les bureaux du programme au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2 disposent du matériel nécessaire.	Oui ; Non ; Inconnu
Indiquer si le bureau du programme de lutte contre le paludisme crée des produits d'information (p. ex. bulletins, rapports) selon les consignes nationales	État Oui/Non selon que les bureaux du programme au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2 utilisent les directives nationales pour créer les produits d'information.	Oui ; Non ; Inconnu

Élément de donnée	Brève définition	Valeurs acceptées
Indiquer si le bureau du programme de lutte contre le paludisme a participé aux réunions d'analyse des données au cours des 12 derniers mois	État Oui/Non selon que les bureaux du programme au niveau national et aux niveaux administratifs 1 et 2 aient participé aux réunions d'analyse des données au cours de l'année écoulée.	Oui ; Non ; Inconnu
Nombre de centres de santé publics	Nombre de centres de santé publics dans chaque unité administrative de premier niveau (ventilé par unité administrative de deuxième niveau, le cas échéant).	0 ou plus
Nombre de centres de santé publics qui saisissent directement les données dans le(s) système(s) en question	Nombre de centres de santé publics dans chaque unité administrative de premier niveau (ventilé par unité administrative de deuxième niveau, le cas échéant) qui sont capables de communiquer directement les données dans le(s) système(s) d'information en cours d'évaluation dans ce classeur.	0 ou plus
Pourcentage de centres de santé publics qui saisissent directement les données dans le(s) système(s) en question	Nombre de centres de santé publics qui communiquent directement les données dans le(s) système(s) en cours d'évaluation, divisé par le nombre de centres de santé publics.	0 % ou plus ; calculé automatiquement
Nombre de centres de santé publics qui ont participé à au moins deux évaluations de la qualité des données de routine (RDQA) générales ou spécifiques au paludisme (MRDQA) au cours des 12 derniers mois	Nombre de centres de santé publics dans chaque unité administrative de premier niveau (ventilé par unité administrative de deuxième niveau, le cas échéant) qui ont participé à au moins deux audits de qualité des données au cours de l'année écoulée.	0 ou plus
Pourcentage de centres de santé publics qui ont participé à au moins deux RDQA/MRDQA au cours des 12 derniers mois	Nombre de centres de santé publics qui ont participé à au moins deux RDQA/MRDQA au cours des 12 derniers mois, divisé par le nombre de centres de santé publics.	0 % ou plus ; calculé automatiquement
Nombre de centres de santé publics qui ont reçu au moins deux visites de supervision formative au cours des 12 derniers mois	Nombre de centres de santé publics dans chaque unité administrative de premier niveau (ventilé par unité administrative de deuxième niveau, le cas échéant) qui ont reçu au moins deux visites de supervision formative au cours de l'année écoulée.	0 ou plus
Pourcentage de centres de santé publics qui ont reçu au moins deux visites de supervision formative au cours des 12 derniers mois	Nombre de centres de santé publics qui ont reçu au moins deux visites de supervision formative au cours des 12 derniers mois, divisé par le nombre de centres de santé publics.	0 % ou plus ; calculé automatiquement
Nombre de centres de santé publics qui ont assisté à au moins huit réunions d'analyse des données au cours des 12 derniers mois	Nombre de centres de santé publics dans chaque unité administrative de premier niveau (ventilé par unité administrative de deuxième niveau, le cas échéant) qui ont assisté à au moins huit réunions d'analyse des données au cours des 12 derniers mois.	0 ou plus
Pourcentage de centres de santé publics qui ont assisté à au moins huit réunions d'analyse des données au cours des 12 derniers mois	Nombre de centres de santé publics qui ont assisté à au moins huit réunions d'analyse des données au cours des 12 derniers mois, divisé par le nombre de centres de santé publics.	0 % ou plus ; calculé automatiquement

Figure 7. Saisir des valeurs numériques pour les éléments de données nécessitant un nombre

National/Région	District	Nombre de centres de santé publics	Nombre de centres de santé publics qui saisissent directement les données dans le(s) système(s) en cours d'évaluation	Pourcentage (%) de centres de santé publics qui saisissent directement les données dans le(s) système(s) en cours d'évaluation
National				
Extrême-Nord		427	297	69.6%
Extrême-Nord	Bogo	14	9	64.3%
Extrême-Nord	Bourha	16	12	75.0%
Extrême-Nord	Fotokol	2	2	100.0%
Extrême-Nord	Gazawa	8	5	62.5%
Extrême-Nord	Goulfey	11	7	63.6%
Extrême-Nord	Guere	13	9	69.2%
Extrême-Nord	Guidiguis	20	14	70.0%

La première colonne du tableau inclut le niveau national ainsi que des valeurs préremplies pour les unités administratives de premier et de deuxième niveau de votre pays. Comme dans les onglets de données d'échelles, saisissez d'abord la date à laquelle cette section a été remplie. Ensuite, saisissez les données requises pour chaque niveau (national, administratif 1 et administratif 2 pour les unités administratives de premier niveau soutenues par PMM). Notez que les éléments de données nécessitant une valeur numérique sont préremplis par un zéro. Si la valeur numérique réelle est différente, remplacez le zéro par la valeur réelle (figure 7). Tous les éléments de données nécessitant un pourcentage seront calculés automatiquement en utilisant les données numériques que vous fournissez dans les autres éléments de données. Remarquez également que les éléments de données qui nécessitent une réponse « Oui/Non/Inconnu » peuvent être remplis à l'aide du menu déroulant (figure 8).

Figure 8. Sélectionner « Oui », « Non » ou « Inconnu » pour les éléments de données qui nécessitent une réponse Oui/Non

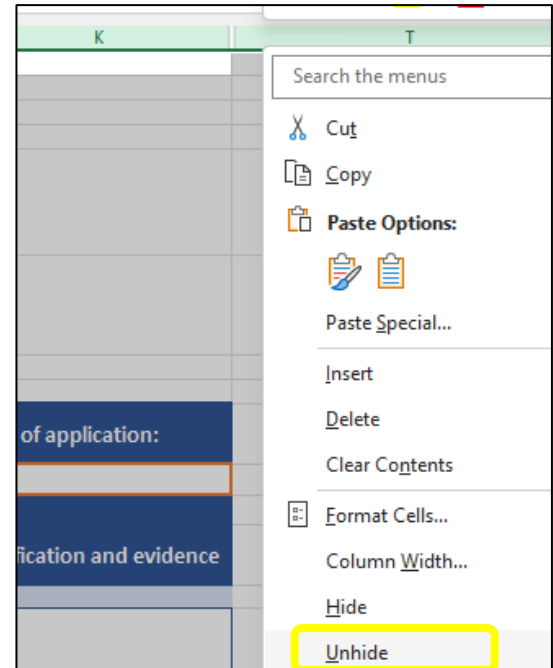
	District	Indiquer si le bureau du programme de lutte contre le paludisme dispose d'une connexion de réseau fiable	Indiquer si le bureau du programme de lutte contre le paludisme dispose du matériel informatique nécessaire	Indiquer si le bureau du programme de lutte contre le paludisme crée des produits d'information (p. ex. bulletins, rapports) selon les consignes nationales	Indiquer si le bureau du programme de lutte contre le paludisme a participé aux réunions d'analyse des données au cours des 12 derniers mois
26					
National		Oui	Oui	Oui	Oui
Alaotra-Mangoro		Oui	Oui	Inconnu	Inconnu
Alaotra-Mangoro	Ambatondrazaka	Oui	Oui	Inconnu	Inconnu
Alaotra-Mangoro	Amparafaravola	Oui	Oui	Inconnu	Inconnu
Alaotra-Mangoro	Andilamena	Oui	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Alaotra-Mangoro	Anosibe An'Ala	Oui	Oui	Inconnu	Inconnu
Alaotra-Mangoro	Moramanga		Non	Inconnu	Inconnu
Amoron'i Mania		Oui	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Amoron'i Mania	Ambatofinandrahana		Inconnu	Inconnu	Inconnu
Amoron'i Mania	Ambositra		Inconnu	Inconnu	Inconnu

Utilisation du classeur pour d'autres séries de collecte de données

Vous pouvez réutiliser le MII aussi souvent que nécessaire pour mesurer l'état et la progression des composants au fil du temps. Vous trouverez des colonnes supplémentaires dans chaque onglet afin de compléter jusqu'à cinq séries de collecte de données. Pour afficher les colonnes supplémentaires :

- 1) Sélectionnez les colonnes à droite de celle que vous souhaitez afficher. Dans l'onglet Gestion des SIS, sélectionnez et mettez en surbrillance les colonnes K à T.
- 2) Faites un clic droit sur les colonnes en surbrillance, puis sélectionnez « Afficher » dans le menu déroulant. Vous pouvez également vous rendre dans le menu Accueil > Groupes de cellules, puis cliquer sur Format > Masquer et afficher > Afficher les colonnes.
- 3) Vous devriez à présent voir les colonnes supplémentaires prévues pour remplir d'autres séries de collecte de données.

Figure 9 : Afficher les colonnes



PMI Measure Malaria

University of North Carolina at Chapel Hill

123 West Franklin Street, Suite 330

Chapel Hill, NC 27516 USA

Phone: +1 919-445-6949

• Fax: +1 919-445-9353

measuremalaria@unc.edu • www.measuremalaria.org

Ce rapport a été rendu possible grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de l'U.S. President's Malaria Initiative (Initiative du Président des États-Unis contre le paludisme, ou PMI) dans le cadre du prix PMI Measure Malaria Associate Award n° 7200AA19LA00001. PMI Measure Malaria est mis en œuvre par l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, en partenariat avec ICF Macro, Inc. ; l'université de Tulane ; John Snow, Inc. ; et Palladium International, LLC. Le contenu ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'USAID/PMI ou du gouvernement des États-Unis. MS-23-220d.